

Rapport évolutif

Le sport, nouveau levier des relations internationales?

Marie-Pierre Busson, M.Sc.
Administration publique internationale



LEPPM
Laboratoire d'étude
sur les politiques publiques
et la mondialisation

INTRODUCTION

Au tournant du 21^e siècle, la fin des grands affrontements idéologiques, ajoutée à la toute puissance des nouvelles technologies de l'information, a propulsé l'accélération de la mondialisation de l'économie, de la culture et des enjeux sociaux. Le milieu sportif – celui du football¹ en particulier – devenu véritable « sport-spectacle », voire même « sport-business », aurait lui aussi conquis de nouveaux espaces. Il n'aurait pas été épargné par le phénomène de la mondialisation, bien au contraire, il en est un des vecteurs. On semble assister, depuis quelques décennies, à la naissance d'une certaine « géopolitique du sport », caractérisée par l'intégration structurante du sport et des rencontres sportives mondiales dans les réalités et les dynamiques internationales économiques, politiques, sociales, éducatives ou culturelles (IFRI, 2011).

La place occupée par les instances internationales du sport dans les questions diplomatiques et la multiplication des acteurs qui s'emparent du sport comme moyen d'action sur la scène mondiale donnent en effet l'impression que le fait sportif est une composante de la mondialisation. Phénomène réel ou apparent? Complexe et multiple, le rôle du sport est d'autant plus paradoxal, dans la mesure où il semble à la fois un vecteur de globalisation et un facteur de réaffirmation – voire de résurgence – du fait local. La démocratisation des médias sociaux, dont la complexité et la sophistication se sont accrues au fil des évolutions techniques, et la constitution de grands conglomerats *mass* médiatique de l'industrie du divertissement où le sport joue un rôle central, forcent aujourd'hui un regard nouveau sur le phénomène sportif.

Ce rapport examine, dans un premier temps, le sport en tant qu'instrument des relations internationales et comme outil d'affirmation des spécificités identitaires. Il esquisse un tour d'horizon sur la question et propose une réflexion sur le rôle du sport au-delà des frontières. Il expose différentes facettes du sport en tant que phénomène international dont les États se préoccupent de plus en plus, à des fins diplomatiques ou pour des motifs identitaires.

L'étude vise également à faire ressortir certains enjeux qui sont au centre de cette réflexion sur le sport et la mondialisation. Parmi les questions soulevées, figurent : quels sont les origines et acteurs principaux de cette nouvelle donne? Comment certains États utilisent-ils le sport comme moteur de cohésion nationale et comme levier diplomatique sur la scène internationale? La multiplication d'acteurs internationaux non-sportifs qui s'emparent du sport comme moyen d'action et la place de plus en plus importante occupée par les instances internationales du sport seront également examinées.

1. UNE NOUVELLE DISCIPLINE?

Bien qu'il existe une littérature abondante sur les aspects sociaux du sport, son analyse en tant que phénomène politique international se révèle être un domaine de réflexion scientifique qui demeure plutôt marginal², notamment en raison d'un certain mépris des élites intellectuelles pour le sujet (Roult, 2008). L'insuffisance de données statistiques fiables et la concentration des études sur le seul objet du football – qui plus est, en territoire européen – pourraient expliquer pourquoi l'analyse de la dimension internationale du sport en tant que levier politique demeure relativement limitée³.

La définition polysémique du sport⁴ - et la pluridisciplinarité de ses dimensions (anthropologie, sociologie, philosophie, etc.) - ne renvoient pas nécessairement aux concepts traditionnels de la science politique; cela rend complexe la compréhension des enjeux réels de relations internationales. La difficulté d'établir des schémas d'analyse adéquats (Gilchrist and Holden, 2011) et les préjugés des universitaires envers la pertinence du sujet (Boniface, 2010) seraient à l'origine d'un relatif « vide » théorique sur les aspects géostratégiques du sport à l'échelle mondiale. « Dédain » universitaire quelque peu paradoxal, étant donné l'importance sociale et culturelle du phénomène sportif, considérablement renforcée et amplifiée par la place que lui accordent les médias.

2. UN PHÉNOMÈNE PROPULSÉ PAR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET LES MÉDIAS

À l'ère des réseaux de diffusion par satellites et d'Internet, force est de constater que la pénétration du sport professionnel sur les marchés s'opère à tout instant; son influence est omniprésente, même dans les endroits les plus reculés de la planète. Les schémas de consommation et les styles de vie induits par la commercialisation des franchises sportives et de ses athlètes-vedettes, propulsés au rang d'idoles, revêtent des dimensions culturelles, profondes et manifestes. Tant et si bien que certains n'hésitent pas à comparer le phénomène à une culture liturgique, qui pourrait, au-delà du fait historique, définir l'essence de notre époque, au même titre que les Lumières auraient caractérisé la Renaissance (Redeker, 2008).

L'existence de relations, à la fois étroites, passionnelles et conflictuelles entre le sport, les supporteurs et les médias,

semble aujourd'hui une évidence : le développement de la « dramaturgie sportive » a véritablement été un moteur de l'émergence de nouveaux médias et des réseaux interactifs. À l'inverse, le progrès rapide des moyens de communication de masse ne serait pas étranger, selon certains auteurs, à la propagation et à l'enracinement du nationalisme sportif (Hobsbawm, 1990).

En effet, ces vingt dernières années, dans le sillage de la déréglementation et la libéralisation des télécommunications et le foisonnement des méthodes de marketing, le mode d'exploitation du spectacle sportif aurait connu une mutation profonde. Cette transformation se serait manifestée, notamment, par la mise en place de stratégies internationales destinées à maximiser les retombées financières. Ces stratégies auraient été favorisées par la restructuration de l'économie mondiale grâce aux politiques néo-libérales (Wright, 1999).

À l'évidence, si le sport a contribué à une forme de mondialisation culturelle en aidant au développement d'une culture de masse à l'échelle mondiale (Harvey et Rail, 1996), son essor international n'aurait pu se faire sans la visibilité offerte par les diffuseurs. Les relations économiques entre le sport et les médias sont ainsi basées sur une convergence d'intérêts, une codépendance soumise à des impératifs financiers qui entraînent parfois des effets pervers (Vassort, 2005).

En ce sens, il faut signaler, d'une part, la course aux droits de télédiffusion des événements majeurs comme un facteur qui provoque une modification profonde du modèle économique des sports. Ainsi, la célébration des compétitions sportives, de plus en plus détachées de leur « ancrage originel » grâce à la démocratisation des médias, exerce une fascination sans précédent : ce sont plus de 36 milliards

de téléspectateurs cumulatifs qui auraient composé l'auditoire de la Coupe du Monde 2010. La médiatisation à outrance des événements sportifs a ainsi favorisé la pénétration d'une culture globale du sport – dénoncée comme homogène – au sein des cultures locales (Harvey et Saint-Germain, 1995). D'autre part, on doit comprendre que les organisations sportives internationales (FIFA, CIO, fédérations internationales, etc), détentrices de ces droits, sont devenues, dans ces circonstances, des interlocuteurs incontournables de ce marché en pleine expansion (De Rendinger, 2002). Elles disposent aujourd'hui d'un poids politique, culturel, économique et financier considérable.

3. NATIONALISME ET COHÉSION NATIONALE

Les compétitions sportives, produit des sociétés contemporaines et dont la pratique est codifiée et réglementée, ont d'abord et avant tout une fonction de cohésion interne (Archambault et Artiaga, 2004). Parallèlement aux sentiments nationaux qui se développent au 19^e siècle avec l'organisation de l'État, le sport, phénomène né de la modernité, va progressivement s'implanter dans les sociétés industrielles en tant qu'élément représentatif incontournable de son époque. Outil subtil de colonisation des puissances occidentales pour étendre leur influence culturelle, ou mécanisme d'affirmation nationale, on ne peut nier le caractère identitaire du sport.

Si on stigmatise souvent l'instrumentalisation du sport par les régimes totalitaires, son usage à des fins politiques est aussi monnaie courante dans les États démocratiques ; cette utilisation ne doit en aucun cas être occultée. Aussi, au-delà du simple phénomène culturel ou fait social, l'hyper-médiatisation et la « spectacularisation » des événements sportifs ont-ils contribué à cette politisation.

3.1 La symbolique du sport dans le rapport à l'espace et à l'identité

La nature de l'environnement mondial, avec la porosité progressive des frontières et le règne de l'instantanéité, remet de plus en plus en question la place centrale que l'État occupe dans le système international. Le nationalisme sportif, plus présent que jamais, réfute cette hypothèse en rappelant l'importance symbolique des espaces et territoires dans les constructions identitaires et le rôle significatif des pouvoirs publics dans la promotion – voire l'instrumentalisation – de ses enjeux. La mondialisation du sport permet, par ailleurs, de redonner un sens aux zones géographiques, et ce, même si elle a tendance à polariser l'espace au profit des pays les plus développés, en particulier les grandes métropoles (Augustin, 2007).

Au niveau politique, l'évolution des rapports entre le domaine public et le monde sportif tend à prouver la force des liens qui les unissent. D'un côté, que ce soit pour des motifs démagogiques ou des gains de capital politique lors de campagne électorale, les politiques n'hésitent plus à afficher leurs « couleurs ». De l'autre, l'engagement politique des sportifs revêt plusieurs formes : mobilisation autour de « grandes causes » (lutte contre le racisme, SIDA), boycotts de compétitions pour raisons idéologiques, retraites converties en carrières politiques, etc. La connivence des acteurs médiatiques à ce jeu « gagnant-gagnant » contribue d'ailleurs à renforcer cette idée.

Au niveau social, avec le déclin des repères idéologiques, le sport peut se présenter comme un lieu de partage des valeurs nationales, un mode de communion universel et accessible (Boniface, 2010). Aussi, parce qu'elles parviennent à évacuer les particularismes locaux, les retombées symboliques du sport peuvent favoriser la création d'une identité nationale.

3.2 Un outil de cohésion dans la gestion du pluralisme culturel

Le sport a souvent été cité en exemple et utilisé comme un des moyens de faire avancer l'application des politiques multiculturelles (Donnelly, 2000). Le pluralisme culturel, de plus en plus présent au sein des sociétés, peut être une source de tensions importantes. Sans dialogue interculturel positif, les risques de dérapages peuvent mener à la fragmentation sociale (Paquet, 2008). En ce sens, le sport, qui permet aux individus les moins politisés de participer au sentiment national (Hobsbawm, 1990, 143), serait perçu par plusieurs acteurs politiques comme un instrument efficace de cohésion sociale.

L'impact du phénomène sportif sur la psyché nationale s'expliquerait aussi à la spontanéité de l'adhésion populaire qu'il suscite, et aux ancrages identitaires qu'il cultive (Archambault et Artiaga, 2004). Au-delà des fractures sociales, ces souvenirs communs, symboles et héros nationaux transcenderaient les clivages politiques, religieux, ethniques et culturels.

Les mouvements migratoires, propulsés par la mondialisation, peuvent avoir un impact sur les composantes sociétales et provoquer des incertitudes au plan des repères identitaires (Gagnon, 2010). Instrument d'insertion sociale, la contribution du sport dans le dialogue interculturel s'avère considérable, notamment en Europe : une déclaration annexée au traité d'Amsterdam (1997), qui visait à renforcer la protection des droits fondamentaux au sein de l'Union européenne, souligne d'ailleurs son importance, en particulier son rôle de rassembleur dans la construction de l'identité. À l'écoute des autorités, l'opinion publique européenne se rallie à cette idée. D'après plusieurs enquêtes d'Eurobaromètre, près de trois Européens

sur quatre considèrent le sport comme un moyen de promouvoir l'intégration et une forte majorité le perçoit comme un moyen de lutter contre la discrimination (Commission européenne, 2008).

4. LE SPORT, PORTEUR D'IDENTITÉ À L'ÉCHELON MONDIAL

L'insertion du sport dans la logique mondiale semble également impliquer des conséquences à tous les niveaux : social, politique, culturel, et enfin économique. La tendance actuelle, où l'on observe l'expression des sentiments de fierté sportive en tant qu'affirmation des spécificités identitaires, confirme cette montée en puissance du sport qui va de plus en plus vers un territoire-monde. À l'heure du *soft power*⁵, le sport s'avère probablement l'un des leviers politiques les plus puissants du rayonnement d'un État sur la scène internationale.

4.1 Une question de prestige

Les sportifs sont devenus de véritables porte-drapeaux nationaux, où s'immiscent des questions d'ordre politique, économique et de communication. Les enjeux liés à l'identification territoriale – et donc à l'identité nationale – seraient parfois soulevés lors de compétitions sportives internationales. L'individu n'est plus considéré seulement comme un simple athlète, mais bien comme un « représentant de la nation ». Les affrontements sur la scène mondiale favorisent une cristallisation des identités locales ou nationales autour d'une équipe représentative (Boniface, 2002).

Pour certains, ce n'est pas un hasard si les premières rencontres sportives mondiales ont coïncidé avec l'essor des nationalismes en Europe, à fin du 19^e siècle (Mandle, 1976). L'utilisation des compétitions

internationales comme prolongement des identités nationales et même, comme « substitut de guerre » est une idée qui a d'ailleurs fait son chemin chez de nombreux sociologues (Caldwell, 1982; Zoller, 1972; Scheuch, 1972). Les terrains de sports, notamment pendant la Guerre froide, ont effectivement servi de théâtres où s'affrontaient, au-delà des rivalités sportives, les prestiges nationaux et idéaux politiques des blocs de l'Est et de l'Ouest.

Le fait sportif peut, dès lors, se comprendre comme un vecteur de patriotisme, dans la mesure où il suscite le sentiment d'appartenance à un territoire, par le rayonnement international de l'élite athlétique ou d'une équipe sportive nationale. L'enjeu est simple, mais crucial : les résultats sportifs deviennent synonymes de puissance ou de faiblesse et illustrent la force et la grandeur d'un État (Cournil, 2003). Un exemple flagrant de cette logique demeure la violente réaction – véritable tsunami politique – qu'a entraînée en France la défaite des Bleus, lors du Mondial de 2010.

4.2 Para-diplomatie ou le mythe de la neutralité sportive

La médiatisation des multiples événements sportifs, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux, a également modifié les usages politiques du sport : ils deviennent, à l'occasion, le théâtre où sont mises en scène certaines confrontations idéologiques (Ferez et Fumey, 2008). Inutile de rappeler les Jeux olympiques de Berlin, en 1936, ou ceux de Munich, en 1972, qui ont été transformés en véritables tribunes d'opposition internationale, outil de propagande puissant, détruisant ainsi le mythe de la neutralité sportive, réconciliateur des peuples (Cournil, 2003).

Par ailleurs, des maires, des ministres, des chefs d'États assistent souvent aux événements sportifs qui engagent « leur » territoire. Car, dans un système international où les blocs idéologiques de la Guerre froide n'existent plus, le sport devient un véhicule promotionnel, où les États peuvent se positionner (Harvey et Saint-Germain, 1995). Lutttes d'influence au sein des instances sportives, appuis promotionnels pour les firmes exportatrices, promesses d'aide aux pays en voie de développement présents lors de compétitions, autant d'outils de politique étrangère pris en compte grâce à la mondialisation du sport.

Pour des États de taille modeste, les tribunes et compétitions sportives mondiales représentent, une occasion de rivaliser avec les autres nations, une vitrine de développement touristique ou, plus stratégiquement, une revendication politique d'« exister » : c'est notamment le cas des Palestiniens, admis à la FIFA depuis 1998 (Boniface, 2010). Au prix de manœuvres subtiles, la participation de dignitaires aux célébrations sportives peut s'avérer un levier stratégique efficace pour porter des intérêts nationaux à l'agenda politique mondial.

Grâce à son image neutre et ludique, le sport apparaît aussi comme un support efficace pour tenter de modifier la perception des États sur la scène internationale (Jackson et Haigh, 2008). Pour atteindre cet objectif de visibilité internationale, certains – notamment les États du Golfe persique – ont imaginé une politique cohérente basée sur le déploiement parallèle d'organisation d'événements sportifs et de développement d'un tourisme de luxe⁶.

En ce sens, le sport en tant que vecteur de développement, élément de promotion, vitrine ou encore facteur d'unité, se prête bien à l'exercice d'une nouvelle forme de diplomatie : la « diplomatie sportive ».

4.3 Les Olympiques, consécration ultime

La tenue des Jeux Olympiques offre à la ville et pays hôtes une chance extraordinaire de prendre le pouls de sa propre population et de se soumettre au diagnostic des médias internationaux et des autres sociétés (Rowe et Stevenson, 2006). En 2008, en dépit des questions qu'elle a soulevées, l'organisation des Jeux Olympiques de Pékin a été une véritable onde de choc pour la communauté internationale. Dans cette course folle pour décrocher l'événement le plus médiatisé de la planète, le choix du CIO symbolisait, tant pour l'opinion publique mondiale que pour l'État chinois, le « retour en grâce » de la Chine dans le concert des nations.

Au-delà des retombées économiques, cet événement a contribué à asseoir le poids politique des grands rendez-vous sportifs : la candidature chinoise s'était en effet accompagnée de promesses en matière de droits humains, de libertés politiques et d'environnement. Alors que de nombreuses voix de la communauté internationale – athlètes, artistes, intellectuels, politiciens, journalistes – se sont élevées, à la veille des Jeux, pour dénoncer le non-respect de ces engagements, des parades diplomatiques ont été dessinées, de façon surprenante, pour désamorcer à tout prix la crise (Schoepfer, 2008). Aussi, malgré l'absence de nombreux pays à la cérémonie d'ouverture des jeux (dont l'Allemagne, le Canada, le Royaume-Uni, et le Japon), cette dernière affiche une participation record dans la mesure où 90 chefs d'État et de gouvernement s'y sont rendus – quatre fois plus qu'à Athènes en 2004⁷.

Par ailleurs, alors que le CIO annonçait le choix de Rio de Janeiro pour tenir les Jeux olympiques de 2016, la FIFA créait une double surprise en désignant, tout récemment, la Russie et le Qatar comme hôtes des Coupes du monde 2018 et 2022. Après les expériences chinoise et sud-africaine, le choix, par les instances internationales, de pays hôtes controversés pour les compétitions sportives mondialisées, symboliserait-il une volonté de re-multipolariser le monde?

5. ESQUISSE D'UNE GOUVERNANCE « TIMIDE »

La transformation des sports traditionnels, pratiqués à l'échelon local, en événements nationaux et mondiaux a renforcé les contradictions existant entre amateurisme et professionnalisme. Relevant historiquement du secteur privé, la gouvernance mondiale du sport, tant au plan de son développement, de son financement que de son organisation, est désormais d'intérêt public. Aussi, parce que l'évolution mondiale du sport s'accompagne également de menaces de dérives importantes, tels la pression commerciale, l'exploitation des jeunes sportifs, le dopage, le racisme, la violence, et la corruption, les pouvoirs publics ont compris qu'ils détenaient une responsabilité majeure dans son développement. (Commission européenne, 2007). Compte tenu de son internationalisation croissante, le sport comporte des aspects transfrontaliers dont la gestion ne peut désormais se concevoir sans une coopération articulée au plan mondial.

La question demeure donc entière. Comment faire du sport, dont la « globalisation » et les enjeux multiples opposent une pluralité d'acteurs, l'objet d'une régulation internationale? Comment uniformiser des pratiques culturelles – sinon identitaires

– quand l'élaboration de chaque système national est tributaire du régime politique qui l'encadre? Dans ce paysage compétitif, d'aucuns se demandent si les relations entre protagonistes sportifs évolueront vers la collaboration et la complémentarité ou se figeront, au contraire, dans le cloisonnement et la rivalité.

5.1 Le sport, instrument de paix?

La coopération dans le domaine du sport peut contribuer à de meilleures relations internationales. Ainsi, face aux tensions intercommunautaires croissantes, la « diplomatie sportive » peut, à l'occasion d'initiatives ciblées, être utilisée comme un outil de rapprochement ou de réconciliation en situation post-confliktuelle (Lemke, 2009). Reconnu comme un vecteur de partage des Droits de l'Homme⁸ (UNESCO, 2011), le sport est une stratégie de plus en plus envisagée pour aplanir des tensions persistantes, notamment en raison de son impact médiatique et de sa résonance symbolique. La rencontre de football entre l'Arménie et la Turquie, qui avait mené, en 2009, à la reprise des échanges diplomatiques entre les deux États, en est un exemple probant.

Dans la poursuite des objectifs du Millénaire des Nations Unies pour le développement, les projets liés au sport ont acquis une importance capitale au cours de la dernière décennie. Miser sur la notoriété internationale d'athlètes de haut niveau pour « fédérer » la jeunesse défavorisée autour des programmes d'accompagnement, recenser les bonnes pratiques afin d'inspirer les auteurs d'initiatives et orchestrer des campagnes de sensibilisation, en capitalisant sur les grands événements sportifs médiatiques : voilà quelques-unes des principales stratégies imaginées (Hrbkova, 2009).

5.2 Les nouvelles règles du jeu

La création d'institutions stables pour la permanence des relations entre les acteurs, quels que soient leurs statuts, apparaît à un nombre sans cesse croissant de responsables comme la continuation logique de l'évolution du sport à l'échelle mondiale. Au-delà de la nécessité d'échanges continus dans des domaines techniques et la prise de conscience d'intérêts communs, la multiplication des tensions et obstacles incite les pouvoirs publics à vouloir aller plus loin en matière de gouvernance. Les problèmes, tels que le transfert de joueurs professionnels internationaux, l'exploitation d'athlètes mineurs ou originaires de pays en développement, le dopage, le blanchiment d'argent par les agences de sport et la sécurité lors de manifestations sportives internationales se hissent au rang des préoccupations grandissantes.

Dès lors, plus que la simple promotion des valeurs olympiques ou du sport comme élément de dialogue interculturel en zones post-conflit, les organisations internationales visent maintenant l'élaboration de mécanismes de régulation, d'instruments normatifs et de sanctions reconnues. Aussi, pour plusieurs, il devient impératif de construire des partenariats et d'établir des relais entre les différents paliers du sport, et nécessaire d'identifier un organisme central qui s'occuperait de la coordination pour viser une efficacité réelle à long terme (Dufay de Lavallaz, 2009).

Malgré cette volonté, à l'heure actuelle, peu d'instruments juridiques internationaux régulent véritablement, de façon homogène, légitime et cohérente, le champ du sport mondial, ses événements et compétitions. Néanmoins, un regard sur les principaux acteurs mondiaux autour desquels s'articulent les assises et fondements d'une gouvernance naissante, si timide soit-elle, s'impose afin d'en comprendre la complexité des enjeux.

Comité International Olympique (CIO)

Premier acteur d'importance du système sportif mondial, le Mouvement olympique encourage les échanges et la diversité des cultures par les valeurs de l'olympisme aux niveaux national (Comités Nationaux Olympiques), international (Fédérations Internationales de sports) et supranational (Comité International Olympique). Catalyseur de collaboration entre tous les membres de la famille olympique – athlètes, diffuseurs médiatiques, industries, comités et supporteurs – il souhaite se constituer en véritable gouvernement mondial du sport (Harvey et Saint-Germain, 1995). Les politiques et stratégies du CIO visent à développer le lien entre le sport et la culture sous toutes ses formes, notamment en offrant des mesures d'appui aux autres institutions qui soutiennent les valeurs de Pierre de Coubertin⁹, et qui sous-tendent son action et légitiment sa charte. Organisme privé qui sélectionne ses propres membres et s'autorégularise, le CIO demeure néanmoins un organisme dont la légitimité est contestée. Sa gouvernance ne comporte en effet aucune forme d'imputabilité, ni n'est soumise à quelque modalité de sanction démocratique ou représentation des pays qui constituent la communauté internationale. En ce sens, le CIO se situe à la marge des instances de la régulation internationale, et ce, même si il est reconnu par les Nations Unies.

Malgré que le CIO n'ait pas toujours joué un rôle positif dans le concert des nations¹⁰, il a été une institution phare dans le processus de reconnaissance internationale de certains États après le mouvement de décolonisation des années 60, et demeure encore aujourd'hui pionner en la matière (Gillon, 2006). Ainsi, non seulement il reconnaissait – avant l'ONU – la République populaire de Chine au sein de ses instances, mais il s'assurait d'y voir Taïwan siéger à part entière, dès 1981. Depuis les Jeux de

Séoul en 1988, la création d'une délégation commune pour la Corée du Nord et du Sud est également envisagée.

Les événements olympiques sont liés aux soubresauts géopolitiques. À l'encontre de ses principes fondateurs, les décisions du CIO, qu'il s'agisse de la reconnaissance d'un comité national ou du choix de la ville organisatrice des Jeux, demeurent essentiellement politiques¹¹ (Boniface, 2004). Le potentiel de développement du sport sur un marché chinois en pleine expansion et la volonté d'attirer l'attention médiatique ne sont certainement pas étrangers au choix de Pékin 2010. De même, le CIO ne cache pas son intérêt grandissant pour le Moyen Orient. Ces états, dont les pétrodollars représentent des garanties d'investissement et de développement de marché inestimables, offrent des possibilités de croissance très élevées. La région est aussi, historiquement, à l'interface de plusieurs aires culturelles; y organiser des Jeux pourrait venir appuyer, symboliquement, la rhétorique olympique du rapprochement des peuples (Gillon, 2006).

UNESCO

La paix par le sport est une idée qui fédère et convainc de plus en plus d'acteurs politiques. Agence spécialisée des Nations Unies, l'UNESCO a été le chef de file mondial de la promotion du sport en tant que vecteur des valeurs démocratiques et des idéaux onusiens (Dufay de Lavallaz, 2009). Néanmoins, son mandat, plus idéologique que contraignant, lui confère très peu d'autorité face aux États et aux organisations sportives. Elle ne dispose, par ailleurs, d'aucun réel instrument normatif de régulation; elle doit se contenter de lancer des initiatives afin d'attirer l'attention du public sur le pouvoir du sport en tant que médiateur en faveur de la paix et

accélérateur du développement. Par les activités sportives, elle entend renforcer les liens et les réseaux sociaux, promouvoir les idéaux de paix, de solidarité, de non violence, de tolérance et de justice (UNESCO, 2011).

Fédérations internationales de sport (FI)

C'est d'abord et avant tout une volonté de défendre l'amateurisme qui a amené les organisations sportives nationales à établir, dans chaque discipline, une autorité centrale au plan international (Stokvis, 1982). De cette préoccupation sont nées les premières FI avec la fondation, dès 1891, de la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG). Les FI régissent leur sport au niveau mondial et assurent sa promotion et son développement. Elles en surveillent la pratique quotidienne et garantissent la régularité des compétitions, ainsi que le respect des règles du *fair-play*.

Bien que ces instances ne soient pas toutes juridiquement rattachées au CIO, la recherche d'une légitimité internationale passe plus souvent qu'autrement par la reconnaissance de cette instance. Dès lors, la nécessité ressentie par la plupart des fédérations « non-olympiques » de se regrouper pour dialoguer et coopérer et surtout de créer un front commun devant le CIO, a entraîné la création, dès 1967, de l'*Association Générale des Fédérations Internationales de Sports* (AGFIS).

Fédération Internationale de Football Association (FIFA)

Association de droit suisse fondée en 1904, la FIFA est sans contredit la fédération internationale la mieux connue et la plus influente. Elle veille à l'uniformité des règles et de la pratique du football, dont elle a assuré, par ses politiques et stratégies, l'universalité et le déploiement planétaire¹².

Alors que sa mission vise à dépasser le seul cadre de l'organisation du football, notamment en utilisant les valeurs sportives pour promouvoir des actions de nature sociale, la FIFA doit, elle aussi, assumer des préoccupations culturelles grandissantes. Ainsi, au moment où certaines sociétés ont tendance à se replier sur elles-mêmes et à développer le communautarisme, elle défend bec et ongles le principe du sport apolitique¹³ (Wahl, 2004). En 2004, le projet du Qatar de naturaliser des joueurs français ou brésiliens afin de tenter de se qualifier à la Coupe du Monde de 2006 a aussi provoqué une vive réaction au sein de la communauté sportive internationale. Les autorités de la FIFA, profitant de la controverse pour asseoir leur crédibilité et autorité, se sont empressées de durcir la réglementation sur la citoyenneté des joueurs.

Parallèlement, la FIFA estime jouer un rôle primordial dans la valorisation de la diversité culturelle. Cela s'est notamment manifesté par le lancement, en 2001, d'une politique antiraciste très visible, dont le réseau *Football Against Racism in Europe* (FARE) est l'une des chevilles ouvrières (Gastaut, 2007).

États

Certains États membres s'insèrent également dans des structures multilatérales en alliant le dialogue politique et l'aide internationale aux initiatives liées au sport, telles que la Conférence des ministres francophones de la jeunesse et des sports (CONFEJES), les réunions des ministres des sports du *Commonwealth* et le *Consejo Iberoamericano del Deporte*.

La place des gouvernements nationaux dans ce système semble toutefois imprécise. Le rôle accru des collectivités territoriales et locales, ainsi que la privatisation de l'offre

sportive ne dissipent pas cette confusion. Outre les questions traditionnelles de subventions, les préoccupations sociales de formation des jeunes athlètes et leur réinsertion professionnelle lors de la retraite, ainsi que la réflexion entourant la modernisation des infrastructures font aussi partie des débats actuels.

Qui plus est, le retrait progressif de l'État dans le financement des structures sportives – notamment celui de l'État-providence en Occident – a incité les milieux à courtiser, de plus en plus, le secteur économique et à solliciter les commandites privées (Harvey et Saint-Germain, 1995). Devenu tributaire de son potentiel commercial, le financement du sport amateur ne peut s'envisager, par les pouvoirs publics, sans la collaboration du secteur privé, ni sans la connivence des oligopoles médiatiques, partenaires incontournables de la marchandisation des événements sportifs mondiaux.

Entreprises privées et acteurs de la société civile

L'industrie du sport – par le succès de ses ligues professionnelles – s'avère désormais une filière économique combinant les stratégies de commercialisation et de communication. Elle est devenue un terrain privilégié d'investissements pour des groupes financiers de taille internationale. Batailles pour l'acquisition de droits télévisuels, affrontements commerciaux entre commanditaires et fournisseurs, conquêtes de marchés émergents, le sport n'a pas échappé à la financiarisation du monde qui s'est accrue avec la libéralisation des échanges (Lucas, 2010).

De la marchandisation du sport est née une autre réalité : un nombre grandissant de clubs professionnels, surtout dans le milieu du football, recrutent leurs athlètes au sein de filières illégales en provenance de pays

émergents. La détresse économique, les promesses d'un « eldorado », le manque de connaissance des réalités du milieu professionnel et le silence coupable des autorités sont autant de facteurs qui conduisent chaque année à l'exploitation de centaines de jeunes athlètes (Bonnet et Meier, 2004). Si les enjeux économiques sous-jacents à ces migrations sont évidemment importants, c'est au niveau culturel et social que les impacts de ce phénomène sont le plus significatifs, notamment pour les administrateurs publics.

Par ailleurs, en marge des initiatives formalisées par les États et autres institutions, des organisations non gouvernementales ont également été créées dans le domaine spécifique de la solidarité par le sport : c'est le cas, notamment, de « Right to Play », qui se concentre sur la réconciliation ethnique dans les Balkans et le Caucase, ou encore de « Sports Sans Frontières », qui mise sur le développement local.

5.3 Une gouvernance menacée ?

La nature même de l'organisation du sport, qui reposait traditionnellement sur une gestion bénévole, confiée au monde associatif ou aux organismes sans but lucratif, suggère l'élaboration d'une approche disciplinée et structurée; il s'agit là d'un défi de taille. L'autoréglementation – voire même, l'insubordination – des milieux sportifs locaux, régionaux et nationaux et l'incohérence de leurs schémas organisationnels laissent ainsi présager un avenir laborieux à la mise en place d'une gouvernance mondiale du sport, crédible et influente.

À l'évidence, le succès des démarches de gouvernance passe par une synergie coordonnée entre les divers acteurs et

mouvements associatifs de tous milieux : athlètes et joueurs professionnels, ONG, gouvernements, fédérations sportives, organisations internationales, mais aussi, diffuseurs, bailleurs de fonds et entreprises. En raison d'intérêts contradictoires et de positions qui s'affrontent, quel dénominateur commun mènera à une réelle mobilisation de tous ces acteurs? Dans cette perspective, quel leadership les États pourraient-ils exercer dans l'institutionnalisation véritable, au plan supranational, de forces multilatérales qui s'organisent déjà? L'occasion pour les administrations publiques de s'interroger sur la façon de tirer leur épingle du jeu n'aura jamais été plus propice.

CONCLUSION

Sous la bannière de l'altermondialisme, un nombre grandissant de mouvements sociaux se mobilisent pour que les valeurs de démocratie, de justice, de respect de l'environnement et de droits humains prévalent sur les considérations économiques des échanges mondiaux (Harvey, Horne, Safai, 2009). En porte-à-faux contre la mondialisation néolibérale, ils proposent une mondialisation à visage humain, où des configurations culturelles pourraient agir en tant que nouveaux vecteurs des échanges entre les sociétés et nations. Néanmoins, malgré une mouvance qui tient à se détacher des impératifs économiques, certains phénomènes culturels et sociaux ne semblent pas échapper aux forces du système capitaliste mondial. En témoignent les transformations profondes du sport amateur qui, jadis synonyme de loisirs et confié au monde associatif, est rapidement devenu une activité économique d'envergure, soumise elle aussi aux nouvelles règles du jeu du capital.

À l'heure de la globalisation de ses « théâtres », de sa diffusion médiatique et des formes culturelles qui s'y rattachent, les frontières du sport sont appelées à être redessinées. Le sport change et évolue en lien direct avec la société qui alimente sa raison d'être et sa reproduction (Roult, 2008). Phénomène complexe, le sport englobe des composantes multiples et variées, et s'illustre par la coexistence paradoxale d'une propension à cultiver l'esprit national et d'une mondialisation hyper-médiatisée.

Ce rapport avait pour objectif de répondre à un besoin manifeste de comprendre comment le sport, en tant que fait culturel et social, s'intègre ou s'immisce dans les politiques publiques internationales. Malgré l'évidence de ces liens, nombreux sont pourtant les acteurs politiques et les représentants d'institutions sportives qui continuent à nier le caractère politique du sport et les avantages normatifs qui peuvent en découler ; certains vont même jusqu'à plaider en faveur de sa dépolitisation totale. Plus encore, en dépit d'un malaise grandissant de la société civile, l'avenir international du sport demeure manifestement lié aux impératifs financiers des oligopoles de télécommunications et des franchises commerciales.

En l'absence d'une gouvernance mondiale active et crédible qui canalise son potentiel politique et culturel, l'évolution de la tendance commerciale, qui se chevauche aux niveaux national, régional et mondial, trouve un terrain fertile au sein des mécanismes de mondialisation économique actuels.

Notes

1 Nous faisons ici référence au soccer, tel qu'il est désigné en Amérique du Nord.

2 Depuis une vingtaine d'années, certaines revues scientifiques se spécialisent dans l'étude sociologique du sport : *Sociology of Sport Journal*, *International Journal for the Sociology of Sport*, *Soccer and Society*, *International Journal of Sport Policy*, *Sport in Society*, etc. Il est toutefois vrai que peu de numéros thématiques ont été dédiés à la question du sport dans les cercles « mainstream » de science politique; il n'est donc pas étonnant de constater que certains sociologues et politologues « découvrent » encore aujourd'hui le sport en tant qu'objet d'étude et pensent que ce champ est vierge.

3 Il s'agit en réalité d'un secteur bien développé, mais peu connu en dehors des cercles des spécialistes. Par ailleurs, il est aussi pertinent de souligner que le secteur du « management du sport » est en plein essor depuis 10 ans et dispose de plusieurs revues où de nombreuses études statistiques sont publiées.

4 Le secteur du sport est très diversifié; ainsi, des différences notables sont visibles entre le sport d'élite et de masse, le sport professionnel et amateur, le sport d'équipe et individuel.

5 Développé par Joseph Nye (1990. *Bound to Lead: The Changing Nature of American Power*. New York, Basic Books), le *soft power* est un concept utilisé en relations internationales pour décrire la capacité d'un acteur politique d'influencer le comportement d'un autre acteur ou la définition d'intérêts, à travers des moyens non coercitifs (structurels, culturels ou idéologiques).

6 L'organisation de tournois privés où des dotations parfois astronomiques sont offertes aux vainqueurs permet notamment d'y attirer les meilleurs sportifs de la planète. Depuis la fin des années 90, cette « opération de charme » a placé le Qatar dans un petit groupe restreint de pays capables d'accueillir une manifestation de plus de 8 600 athlètes, couvrant 39 sports. Cet investissement de 2,8 milliards de dollars a toutefois permis au pays d'avoir une candidature crédible pour la Coupe d'Asie 2015 et les Jeux Olympiques de 2016 (Gillon, 2006).

7 Pour avoir la liste complète des présences, se référer à l'article paru dans l'Observateur, disponible en ligne : http://tempsreel.nouvelobs.com/article/20080808_OBS6667/les-chefs-d-etat-presents-a-la-ceremonie-d-ouverture.html

8 Le potentiel du sport pour la paix et le développement a été reconnu par les Nations unies à la faveur des résolutions de l'Assemblée générale 58/5, 58/6 et 60/9 sur le sport, visant à promouvoir l'éducation, la santé, la paix et le développement. Ces résolutions ont proclamé 2005 *Année internationale de l'éducation physique et du sport* et ont ouvert la voie à la création du bureau du conseiller spécial du Secrétaire général au sport pour la paix et le développement et du groupe de travail des organismes des Nations unies chargé du sport pour la paix et le développement. Pour plus de détails : <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/sport/physical-education-and-sport/sport-for-peace-and-development/>

9 En mélangeant le sport, la culture et l'éducation, l'olympisme cherche à créer un mode de vie basé sur la satisfaction liée à l'effort, à la valeur éducative du bon exemple et au respect des principes éthiques universels et fondamentaux.

10 Le CIO s'impliqua tardivement dans la lutte contre l'apartheid, il refusa à l'Allemagne (vaincue) de participer aux jeux de Londres de 1948, ne s'est pas prononcé sur la cause du Tibet et ne s'est pas mêlé de la question du respect des droits de l'homme dans le cadre des jeux de Pékin, etc.

11 Les problèmes de corruption – lesquels ont été mis au jour notamment lors des jeux de Salt Lake City – ont forcé le CIO à se réformer partiellement et à lancer une campagne de charme pour restaurer sa réputation.

12 La Coupe du monde de la FIFA est la plus célèbre des compétitions sportives mondiales et la plus suivie, avec plus de 30 milliards de téléspectateurs (en audience cumulée) (Wahl, 2004).

13 L'interdiction d'afficher toute appartenance politique, religieuse ou ethnique lors des compétitions (ethnisation des clubs et des équipes) est un principe formellement défendu par la charte de la FIFA.

Bibliographie

- Archambault, Fabien et Loïc Artiaga. 2004. « Les significations et les dimensions sociales du sport ». Sport et société. *Cahiers français*, n° 320 (mai-juin) : 38-42.
- Augustin, Jean-Pierre. 2007. *Géographie du sport. Spatialités contemporaines et mondialisation*. Paris : Armand Colin.
- Boniface, Pascal. 2010. *Football et mondialisation*. Paris, Armand Colin.
- Boniface, Pascal. 2004. « Le sport, c'est la guerre ». Géopolitique des Jeux olympiques. *Le Monde diplomatique*, août 2004.
<http://www.monde-diplomatique.fr/2004/08/BONIFACE/11492>
- Boniface, Pascal. 2002. *La Terre est ronde comme un ballon. Géopolitique du football*. Paris, Le Seuil.
- Bonnet, Nicolas et Olivier Meier. 2004. « Halte au pillage des talents en Afrique! » *Outre-terre*, vol.3, n° 8 : 195-208.
- Caldwell, Geoffrey. 1982. « Sport international et identité nationale ». *Revue internationale des sciences sociales*, vol.34, n° 2 : 173-186.
- Commission européenne. 2008. *Sport et dialogue interculturel*, dossier EurActiv, Bruxelles, 25 mars.
<http://www.euractiv.com/fr/sports/sport-et-dialogue-interculturel-fr-links dossier-188838>
- Commission européenne. 2007. *Livre blanc sur le Sport*. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes.
- Cournil, Laure. 2003. *Sport et relations internationales : le cas franco-sud-africain*. Institut Pierre Renouvin, Centre de recherche en histoire des relations internationales, Bulletin no 16, 7 octobre 2003.
<http://ipr.univ-paris1.fr/spip.php?article231>
- De Rendinger, Armand. 2002. *Le modèle sportif français : mutation ou crise ?* Institut Montaigne, Rapport de recherche, juillet.
- Donnelly, Peter (ed.). 2000. *Taking Sport Seriously: Social Issues in Canadian Sport*. Toronto: Thompson Educational Publishing.
- Dufay de Lavallaz, Nolvonn. 2009. « Quelles modalités de coopération pour la paix par le sport? » *3ème Forum International Peace and Sport*, Monaco, 25-27 novembre.
- Ferez, Sylvain et Gilles Fumey. 2008. « Le sport pour lire le monde ». *La GéoGraphie*, n° 1530 : 10-15.

Gagnon, Jacinthe. 2010. *L'immigration, dernier rempart de la souveraineté de l'État?* Cahier de recherche, Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, École nationale d'administration publique (ENAP).

Gastaut, Yvan. 2007. « Pratiques sportives et relations interculturelles : quelques éclairages historiques ». *Migrations société*, vol. 19, n° 110 (mars-avril).

Gilchrist, Paul and Russell Holden. 2011. « Introduction: the politics of sport – community, mobility, identity ». *Sport in Society*, vol.14, n° 2 (March): 151-159.

Gillon, Pascal. 2006. « La politique sportive des Émirats du Golfe : comment obtenir une visibilité internationale ? » *Insaniyat*, n° 34 (octobre-décembre) : 29-38.

Harvey, Jean, Horne John D., and Parissa Safai. 2009. « Alterglobalization, global social movements, and the possibility of political transformation through sport ». *Sociology of Sport Journal*, vol. 26, n° 3: 383-403.

Harvey, Jean and Geneviève Rail. 1996. « Globalisation and Sport : Sketching a Theoretical Model for Empirical Analyses ». *Journal of Sport and Social Issues*, vol. 20, n° 3 (August): 258-277.

Harvey, Jean et Maurice Saint-Germain. 1995. « L'industrie et la politique canadienne du sport en contexte de mondialisation ». *Sociologie et sociétés*, vol.27, n° 1 : 33-52.

Hobsbawm, Eric. 1990. *Nations and nationalism since 1780*. Cambridge University Press.

Hrbkova, Lucie. 2009. Quelles modalités de coopération pour la paix par le sport? 3^{ème} Forum International Peace and Sport, Monaco, 25-27 novembre 2009.

Institut français des relations internationales (IFRI) (2011). *Programme Sport et Relations Internationales*. <http://www.ifri.org/?page=detail-centre-recherche&id=14>

Lemke, Wilfried. 2009. « Quelles modalités de coopération pour la paix par le sport? » 3^{ème} Forum International Peace and Sport, Monaco, 25-27 novembre.

Lucas, Didier. 2010. « Football, puissance, influence ». *Géoéconomie*, n° 54 (été 2010).

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). 2011. *Le sport pour la paix et le développement*. Sciences sociales et humaines, Éducation physique et sport. <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/sport/physical-education-and-sport/sport-for-peace-and-development/>

- Paquet, Joëlle. 2008. *Analyse des impacts de la mondialisation sur la culture au Québec – Les villes, l’immigration et le dialogue interculturel*. Rapport évolutif, Laboratoire d’étude sur les politiques publiques et la mondialisation, École nationale d’administration publique (ENAP).
- Redeker, Robert. 2008. « Sport as an opiate of international relations : The myth and illusion of sport as a tool of foreign policy ». *Sport in Society*, Vol. 11, n° 4 (July):494-500.
- Roult, Romain. 2008. *Sport, ville et mondialisation*. Groupe de recherche sur les espaces festifs, Département de géographie, Université du Québec à Montréal (UQAM).
- Rowe, David and Deborah Stevenson. 2006. « Sociality and Spatiality in Global Media Events », in Tomlinson, Alan (ed.). *National identity and global sports events: culture, politics, and spectacle in the Olympics and the football World Cup*. State University of New-York Press.
- Schoepfer, Alexandre. 2008. « Les Jeux olympiques : célébration sportive et arène politique. » La documentation française, *Questions internationales*, n° 32 (juillet-août).
- Stokvis, R. 1982. « Les options conservatrices et progressistes dans l’organisation du sport ». *Revue internationale des sciences sociales*, vol.34, n° 2 : 201-214.
- Vassort, Patrick. 2005. *Football et politique : Sociologie historique d’une domination*. Paris, L’Harmattan.
- Wright, George. 1999. « Sport et mondialisation ». *Revue Olympique*, Vol. 24, n° 29 (octobre-novembre) : 17-21.



LEPPM
Laboratoire d'étude
sur les politiques publiques
et la mondialisation

Le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation a été créé en 2004 par une entente de partenariat entre le ministère des Relations internationales et l'ENAP. Le Laboratoire est un lieu de veille et d'analyse consacré à l'étude des effets de la mondialisation sur le rôle de l'État et sur les politiques publiques au Québec, et ce sur les enjeux d'ordre culturel, économique, environnemental, de santé, d'éducation et de sécurité.

**Relations
internationales**
Québec 

Directeur : Paul-André Comeau

Pour renseignements :

Karine Plamondon

Téléphone : (418) 641-3000 poste 6864

leppm@enap.ca

Les publications du Laboratoire peuvent être consultées sur le site :

www.leppm.enap.ca

Pour citer ce document :

BUSSON, Marie-Pierre. Le sport, un levier pour les relations internationales? Québec, Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, ENAP, 2011, 17 p. (Rapport évolutif. Analyse des impacts de la mondialisation sur la culture au Québec; Rapport 10).